

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Public

Toute personne (salariée, bénévole, demandeur d'emploi...) possédant **minimum 1 an d'activité salariée, non salariée ou bénévole en lien direct avec le diplôme visé**. Tous les diplômes de l'Université Jean Monnet à l'exception des diplômes de Médecine.



Formation Continue & Handicap : Pour connaître les aménagements dont vous pouvez bénéficier concernant votre formation, vous pouvez contacter le service FC : [iut-roanne-
fc@univ-st-etienne.fr](mailto:fc@univ-st-etienne.fr)

Objectifs

Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a pour objectif **l'obtention de tout ou partie d'un diplôme** sans suivre le parcours de formation traditionnel.

Il permet de demander la reconnaissance des compétences et connaissances acquises lors des expériences professionnelles ou personnelles (bénévoles, associatives, syndicales...) par le biais d'un dossier écrit et d'une soutenance orale devant jury.

Déroulement

- Consultation de l'offre de formation de notre Université et identification du diplôme
- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation pour pré-avis de faisabilité
- Sur pré-avis favorable, envoi du **dossier de recevabilité** (CERFA + complément CERFA)
- Passage en commission
- Dès réception du courrier de recevabilité, constitution du **dossier de financement**
- **Signature de la convention ou du contrat**
- Rédaction du **dossier VAE** (en moyenne de 6 à 18 mois). L'accompagnement à la construction du dossier est fortement conseillé.
- Entretien avec le **jury**
- Résultats : **validation totale, validation partielle, ou non validation**
- En cas de validation partielle, prescriptions post-VAE

Méthodes pédagogiques

- **Programme d'accompagnement** :
Présentation du dossier et aide au choix des activités professionnelles à présenter
Prise de recul, analyse, mise en perspective de l'environnement professionnel et plan détaillé
Lectures et retours
Préparation à l'oral du jury
- **Modalités** :
Obligation de présence le jour du jury.
L'accompagnement peut se dérouler en présentiel ou à distance (téléphone et courriels).

Validation

Modalités de validation : sur la base d'un écrit (dossier VAE) et d'un oral (entretien avec le jury)

Type de validation : Obtention de tout ou partie d'un diplôme

Equipe pédagogique

- Un Référent à votre écoute tout au long de votre démarche (accueil, information, aide à la constitution du dossier de financement, organisation du jury...)
- Un réseau d'enseignants et de professionnels participant à l'accompagnement et/ou aux jurys.

Calendrier de recevabilité

- Pour les diplômes de l'IUT de Roanne et le diplôme d'Ingénieur Télécom St-Etienne : Recevabilité toute l'année (Hors vacances universitaires)

Tarifs applicables

DUT - LICENCES PROFESSIONNELLE				
Publics	Frais de gestion liés à la recevabilité	Accompagnement	Jury	Droits d'inscription diplôme
Demandeurs d'emploi non indemnisé sans activité professionnelle	200 €	1000 €	0	170 à 243€ selon diplôme et selon année universitaire
VAE avec prise en charge par un tiers dont CPF	200 €	1200 €	1000 €	170 à 243€ selon diplôme et selon année universitaire
VAE sans prise en charge par un tiers	200 €	1000 €	800 €	170 à 243€ selon diplôme et selon année universitaire

Contact

Christelle PAVET Responsable du Pôle Scolarité – Formation Continue

Tél : 04 77 44 89 17

Mail : iut-roanne-fc@univ-st-etienne.fr

<https://iut-roanne.univ-st-etienne.fr>

IUT de Roanne

Pôle Scolarité – Formation Continue

20 avenue de Paris

42334 Roanne Cedex

